

Lundi 19 février 2024

Les Maires de Villes de France sont pleinement mobilisés pour défendre nos cœurs de ville et nos commerces

Nous n'abandonnerons pas nos Galeries Lafayette !

Camaïeu et ses 2600 emplois supprimés fin 2022, San Marina et ses 680 salariés licenciés en février 2023, Minelli et la suppression de 392 postes ou encore Pimkie, Burton... la liste de ces enseignes dans l'obligation de tirer le rideau s'allonge chaque jour un peu plus venant enrayer la dynamique retrouvée depuis 2018 grâce au programme « Action Cœur de Ville ».

La situation des magasins Galeries Lafayette, placés en procédure de sauvegarde par le Tribunal de commerce de Bordeaux est aujourd'hui un sujet de préoccupation pour de nombreux élus du réseau de Villes de France : Agen, Angoulême, Beauvais, Belfort, Chambéry, La Roche-sur-Yon, Libourne, Lorient, Montauban, Niort, Tarbes... 26 implantations sont aujourd'hui concernées.

En premier lieu, nous voulons avoir une pensée pour les salariés des sites placés en procédure de sauvegarde, pour lesquels la situation s'avère être particulièrement délicate dans l'attente depuis plusieurs mois d'une réponse quant à la pérennité de l'activité de l'entreprise.

En effet, l'avenir des Galeries Lafayette est lié à l'acceptation ou au refus du plan de sauvegarde par le tribunal de commerce de Bordeaux dans les prochaines semaines.

Les emplacements occupés par les Galeries Lafayette sont des immeubles emblématiques de l'histoire de nos villes, idéalement situés dans nos cœurs commerçants. Il est, par conséquent, impensable que nous laissions ces locaux inoccupés et sans activité, en cas de refus du plan de sauvegarde présenté.

Depuis 2018, Villes de France a co-construit avec l'État et plusieurs partenaires nationaux le programme « Action cœur de ville », pour redynamiser le commerce de centre-ville. C'est devenu une politique publique pleine et entière dont les Maires se sont saisis en mobilisant, avec leurs équipes, des moyens importants.

Les résultats sont là ! Le taux de vacance commerciale s'est amélioré et ce, malgré un contexte particulièrement compliqué (crises sanitaire, inflationniste et place croissante du commerce en ligne). Forts de cette expérience concluante, nous savons désormais que la mobilisation conjointe des villes, de l'État et des partenaires du programme « Action cœur de ville » est le meilleur moyen pour préserver le commerce, sa diversité et sa qualité.

Nous nous sommes engagés pour préserver nos centres-villes, nous n'abandonnerons pas nos magasins Galeries Lafayette !

Nos centres-villes sont des lieux de cohésion, de vie, d'animation où tous les habitants de nos territoires se retrouvent et se rassemblent. Les Galeries en sont des locomotives essentielles.

Villes de France et les Maires concernés renouvellent leur détermination à maintenir les activités de ces magasins, ils feront tout pour cela !

Contact presse : florence.desremaux@vhmconseil.fr